

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 641

Les ombres du siècle des Lumières : du roman noir à Sade
Hiver 2018
Lundi 17h30-20h20 HH123

Coordonnées

Professeur(e): Catherine Dubeau

Bureau: ML 341

Téléphone: 519-888-4567, poste 35499

Heures de consultation: lundi 14h-15h / mardi-jeudi 11h30-12h30 ou sur rendez-vous

Courriel: cdubeau@uwaterloo.ca

Description

Lumières, Enlightenment, Aufklärung : en toutes langues, le substantif employé pour désigner les années 1700-1800 célèbre l'avènement d'un *fiat lux* intellectuel, où la connaissance éclairée de l'homme et de la nature va de pair avec l'usage conquérant de la raison. Pourtant, toute lumière suppose une ombre, et le siècle de Voltaire n'y échappe pas. Ce séminaire voudrait être le lieu d'une réflexion collective autour de cette part d'ombre, dont on trouve l'une des expressions privilégiées, en France, dans la vogue du roman noir. Véritable « revanche de l'imagination » (Catriona Seth), le courant gothique ou terrifiant excède volontiers les bornes du raisonnable, du naturel et de la morale, pour nous entraîner vers la part la plus crépusculaire de l'homme. De Walpole à Sade en passant par Cazotte, Beckford et Révéroni Saint-Cyr, les textes mis à l'étude seront autant d'occasions de nous interroger sur les raisons profondes (culturelles, sociologiques, politiques, esthétiques) qui ont provoqué l'émergence de ces écrits frayant avec le mal, la peur, la cruauté et l'inquiétude.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- A. Une connaissance générale des caractéristiques du roman noir français (antérieur à 1800) et de ses sources d'inspiration anglaises.
- B. Une introduction aux travaux critiques et historiques dans le domaine du roman noir français au siècle des Lumières.
- C. Une connaissance générale de quatre auteurs ayant produit des textes marquants dans ce courant littéraire : Cazotte, Beckford, Révéroni Saint-Cyr et Sade.
- D. Une capacité à développer une lecture à la fois personnelle et informée (c'est-à-dire tenant compte des conditions de production et de réception propres au milieu littéraire français du dix-huitième siècle) des œuvres au programme.
- E. Une habileté à mener des recherches, à employer les ressources documentaires et à produire un travail critique (dissertation) dans le domaine associé au cours.

Manuels et œuvres à l'étude

- CAZOTTE, Jacques, *La diable amoureux*, Paris, Honoré Champion (Champion Classiques).
- BECKFORD, William, *Vathek*, Paris, Perrin [éd. Stéphane Mallarmé].
- RÉVÉRONI SAINT-CYR, Jacques-Antoine de, *Pauliska ou la perversité moderne*, Paris, Rivages & Payot.
- SADE, Donatien Alphonse François de, *Les infortunes de la vertu*, Paris, Flammarion (GF).
- Tous les ouvrages seront disponibles au Bookstore (UW), à l'exception de *Vathek*, disponible en ligne à l'adresse suivante (réédition de 1893) :

<https://archive.org/details/vathekrimprim00beckuoft>

Références

- Une bibliographie générale sera fournie lors du premier cours.

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Participation	Tout le trimestre	10%
Forums en ligne	Semaines 3, 5, 8 et 10	20%
Présentation orale	Dates à déterminer	30%
Dissertation	Vendredi 13 avril	40%
Total		100%

Participation

La note finale tiendra compte de l'effort de participation (assiduité, contribution aux discussions, interventions à la suite des exposés oraux).

Forums de discussion

Chacune des œuvres au programme fera l'objet d'un forum de discussion (entre 1000 et 1250 mots) qui sera affiché sur le site LEARN du cours. Ces forums seront préalables à l'étude des œuvres en classe et seront l'occasion, pour chaque étudiant(e), de résumer l'œuvre en quelques lignes et de formuler une première réflexion critique à partir d'une question fournie par la professeure. Les forums seront accessibles à tous les étudiants et étudiantes du séminaire et pourront être commentés. La qualité de la langue sera prise en compte.

Présentation orale (dates à déterminer)

D'une durée d'environ 30 minutes, la présentation orale portera sur deux œuvres au programme et favorisera l'étude comparative d'une thématique ou d'une problématique au choix de l'étudiant(e), en accord avec la professeure. L'exposé devra s'appuyer sur des lectures critiques complémentaires et sera accompagné d'une bibliographie. Des consignes supplémentaires seront fournies à l'avance.

Dissertation

Le projet de fin de session prendra la forme d'une analyse littéraire (15 pages, times 12, interligne double, accompagnées d'une page de titre et d'une bibliographie) portant sur un minimum de deux

œuvres au programme (incluant, si désiré, les œuvres choisies pour la présentation orale). Le travail écrit sera évalué en fonction de l'originalité, de la qualité de l'analyse, de la recherche (ouvrages et articles critiques) et de la langue.

Plan du cours

Veillez noter que selon le nombre d'étudiant(e)s inscrits dans le cours, le plan de cours pourrait être modifié de façon à étaler les présentations orales sur plusieurs semaines.

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	8 janvier	Introduction générale Le roman noir anglais Horace Walpole, <i>The Castle of Otranto</i> (extraits)		
2	15 janvier	La réception du roman noir anglais en France Ann Radcliffe Matthew Lewis	Extraits de Radcliffe et Lewis (LEARN)	
3	22 janvier	Premières manifestations du fantastique en France Cazotte, <i>Le diable amoureux</i>	Cazotte, <i>Le diable amoureux</i>	Forum 1
4	29 janvier	Cazotte, <i>Le diable amoureux</i>		
5	5 février	Exotisme, orientalisme et roman noir Beckford, <i>Vathek</i>	Beckford, <i>Vathek</i>	Forum 2
6	12 février	Beckford, <i>Vathek</i>		
7	19 février	SEMAINE DE LECTURE		
8	26 février	Lumières, sciences et roman noir Révéroni Saint-Cyr, Pauliska	Révéroni Saint-Cyr, Pauliska	Forum 3
9	5 mars	Révéroni Saint-Cyr, Pauliska		
10	12 mars	La fiction sadienne : l'écueil du mal Sade, <i>Les infortunes de la vertu</i>	Sade, <i>Les infortunes de la vertu</i>	Forum 4
11	19 mars	Sade, <i>Les infortunes de la vertu</i>		
12	26 mars	Présentations orales		
13	2 avril	Présentations orales		

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Remise des travaux

Les textes des forums seront téléchargés sur LEARN et une copie papier de la dissertation devra être fournie au terme du séminaire. La **remise tardive** d'un travail (sans entente préalable) se verra **sanctionnée à raison de 5% par jour** (incluant les fins de semaine). Les travaux remis plus d'une semaine après la date limite ne seront pas acceptés, sauf cas exceptionnels.

Travail de groupe

Sauf indication contraire, le travail de groupe n'est pas permis dans le cadre de ce séminaire.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4 \(https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70\)](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm).

Other sources of information for students

[Academic integrity \(Arts\) Academic Integrity Office \(uWaterloo\)](#)

Note for Students with Disabilities

The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.